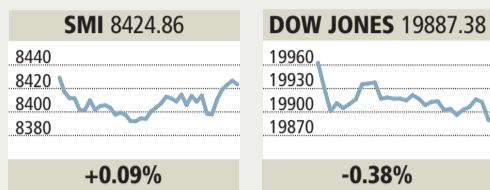


L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

La série se poursuit
McDonald's
vend son réseau
en Chine PAGE 17



ADDEX DANS LES BIOTECHS À GENÈVE

Les validations sans valorisation

PAGE 5

LA BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Indicateur conjoncturel modifié

PAGE 7

COMMERCE DE DÉTAIL DE NOVEMBRE

Bonne résistance sur un an

PAGE 7

PROCÉDURES D'AMNISTIE FISCALE À ZURICH

Record de dénonciations à 2100

PAGE 7

TRUMP ET ADMINISTRATION RÉPUBLICAINE

Inchangé sur les banques suisses

PAGE 3

GRUPE UBS DANS L'INVESTMENT BANKING

Montée en puissance en Chine

PAGE 3

SITUATION COCASSE ENTRE ITALIE ET TESSIN

Récupération de liras côté suisse

PAGE 3

ENQUÊTE ET PROPOSITIONS SUR LES MÉDIAS

Davantage de soutien public

PAGE 7

La réalité virtuelle prépare son festival



SALAR SHAHNA. Le directeur de l'organisation World VR Forum fait le point sur l'avancement de cette technologie en Suisse. Le prochain festival de la VR qu'il organise se tiendra ce printemps à Crans-Montana. L'événement a des ambitions planétaires. **PAGE 6**

Les questions se concentrent sur l'avenir du pôle de distribution

GALENICA. La sortie de l'actionnaire Sprint pourrait accélérer le processus de scission du groupe prévu cette année.

CHRISTIAN AFFOLTER

La sortie annoncée hier de Sprint, actionnaire de longue date du groupe Galenica, a été pour le moins bien accueillie. Elle libère la voie du projet de scission en un pôle pharma (renommé Vifor Pharma) et logistique (Galenica Santé). Prévu pour le second semestre, il pourrait même être avancé. Ce qui devrait permettre à chacune des deux entités de mieux réaliser son potentiel. Cette nouvelle structure marque une rupture définitive avec l'ancien modèle de Galenica: la sta-

bilité des activités de base situées historiquement du côté logistique a permis de développer le potentiel au sein de la pharma, notamment des traitements à base de fer. Aujourd'hui déjà, les profils des deux activités sont très différents, malgré le fait qu'elles s'inscrivent dans le même domaine. Les rôles semblent même s'être inversés. La pharma a délogé au premier semestre près des trois quarts de la rentabilité, ce qui était déjà le cas des quatre exercices précédents.

Galenica Santé a de son côté généré trois quarts du chiffre d'affaires, un pourcentage en légère diminution. La preuve du fonctionnement autonome des deux activités a été largement fournie: de part et d'autre, chiffres d'affaires et rentabilité sont en hausse. L'attention tant des analystes que des nouveaux actionnaires de référence Martin Ebner et Remo Stoffel se focalise néanmoins sur la pharma. Malgré des fluctuations qui pourraient se révéler momentanément importantes, le potentiel de rentabilité paraît actuellement bien supérieur à celui de la logistique. La séparation des deux en-

tités passera pourtant par la cotation de Galenica Santé, non pas l'inverse. Personne ne sait pour l'heure si les actionnaires actuels du groupe vont s'engager à prendre des parts (proportionnelles) dans la nouvelle société. Que ce soit le cas ou non, la réponse apportera plus de clarté sur les intentions des différents groupes d'actionnaires, et garantira un meilleur accord entre les objectifs des dirigeants et des investisseurs. Car Galenica Santé pourrait convaincre des institutionnels à la recherche de stabilité. **PAGE 5**

Le marché toujours très demandeur

DIVIDENDES. Les entreprises à potentiel cette année sont déjà très recherchées. Rendement moyen de plus de 3%.

L'anticipation d'une reflation existe mais elle reste encore somnolente sur les marchés financiers. En revanche, le marché des actions Swiss Exchange, particulièrement, se montre vif en ce qui concerne les perspectives de dividendes. Les réserves issues d'apports de capital ne sont pas encore épuisées de même que les possibilités de réduction de valeur nominale, ce qui laisse augurer de rendements non imposables encore attractifs en 2017 au titre l'exercice 2016. Neufs milliards de francs provenant de remboursements de capital sont ainsi attendus sur le marché suisse cette année. Soit un

peu moins de 20% du total des dividendes escomptés. Du point de vue de l'attrait du dividende, il existe encore bon nombre d'entreprises dont on attend un rendement brut d'au moins 4% pour 2017. Ce qui est attractif alors que le rendement moyen des obligations de la Confédération à dix ans demeure légèrement négatif. On observe que différentes actions sont recherchées, entre autres Zurich Insurance Group, APG SGA, Cembra Money Bank, Swiss Re, Credit Suisse Group, Compagnie Financière Tradition ou Valora. Quoi qu'il en soit, la pérennité du dividende est essentielle. **PAGE 4**

Nouvelle génération e-banking blockchain

SMEX. La start-up créée à Lausanne fin 2016 est en cours d'homologation par l'organisme d'autorégulation Arif.

Créée à Lausanne il y a quelques semaines, Smex a développé une nouvelle application d'e-banking basée sur blockchain. L'entreprise offre à une clientèle qualifiée des comptes dédiés en 30 devises, adossés à une place de marché communautaire pour le change spot et forward. Le coût est de 0.25% exécutés immédiatement au taux cliqué. Smex conserve en permanence 100% de réserves au minimum et utilise ses propres liquidités pour opérer un service bancaire en temps réel. Tous les comptes sont physiquement en Suisse. Le point sur Smex – en cours de reconnaissance par l'OAR Arif –



ARNAUD SALOMON. Comptes dédiés en 30 devises pour clientèle qualifiée.

avec son CEO sur la réglementation Finma et la SPD2, ordonnance européenne qui obligera les banques à ouvrir leur réseau bancaire (open banking). **PAGE 4**

ÉDITORIAL FRANÇOIS SCHALLER

La BNS au secours de la RIE III

La publication hier des estimations de bénéfice annuel de la Banque nationale (*lire page 3*) ont une nouvelle fois confirmé une tendance qui s'est accentuée depuis la crise financière de 2008. Mesures extrêmes mises à part, et encore – taux plancher, abandon du taux plancher, introduction de taux directeurs négatifs – le niveau des marges d'exploitation de l'institution et le grand rituel de distribution des bénéfices est de loin ce qui intéresse le plus le public et les médias. Davantage que les effets de la politique monétaire sur l'économie, qui influe ensuite sur la rente fiscale de l'Etat, c'est la rente directe de la création et des opérations monétaires qui compte. Pas seulement parce que ce bénéfice varie beaucoup en fonction de la volatilité sur les marchés de devises, et des tendances

divergentes du franc par rapport à l'euro et au dollar. Entre les 23 milliards de francs de pertes en 2015 et les 24 milliards de gain l'an dernier, le différentiel approche tout de même les... 50 milliards. Le fait que fort peu de gens comprennent de quoi il s'agit, à part de l'argent tombé du ciel, ajoute certainement à la curiosité et au suspens dans les milieux politiques. Cette focalisation croissante est évidemment une assez mauvaise nouvelle. Le Département fédéral des Finances et la Confédération ont longtemps redouté qu'une évolution malsaine – qui s'était déjà vue ailleurs et en d'autres temps – finisse par subordonner la politique monétaire aux contingences et attentes financières récurrentes des collectivités publiques. Depuis la nouvelle Loi sur la Banque nationale (2003), puis la conven-

tion de novembre dernier entre l'institution et les cantons (actionnaires) pour lisser les variations (provisionner les pertes pour pouvoir distribuer un minimum chaque année), une bonne moitié de ce chemin vers le chaos semble avoir été parcourue: les revenus publics venant de la Banque nationale ont cessé d'être considérés comme exceptionnels. Il sera intéressant de voir ce qui se dira ces prochaines semaines à ce sujet dans le cadre du débat sur la troisième Réforme de l'imposition des entreprises (RIEIII). Une sorte de test. Hier, le conseiller d'Etat jurassien Charles Juillard, président des chefs cantonaux des Finances, a précisé qu'une vingtaine de cantons avaient inscrit une contribution de la Banque nationale à leur budget. La part variable apparemment, anticipée, en plus du fixe qui

s'élève en fait à deux milliards de francs depuis novembre dernier (dividendes et part Confédération inclus). Il a ajouté sur le ton de l'euphémisme que ce surplus ferait du bien, surtout dans un climat fiscal incertain, «s'agissant en particulier des personnes morales». Cette coïncidence vient surtout rappeler que les bénéfices distribués de la BNS devaient précisément servir au désendettement public et, au surplus, à éviter l'endettement dans les périodes de manque à gagner fiscal. De quoi se rassurer face à certaines collectivités qui devront à coup sûr emprunter ces prochaines années. On pense aux communes en premier lieu. L'Union des villes suisses n'a-t-elle pas évalué ses pertes à quelque 1,5 milliard de francs à conjoncture inchangée? ■

Albin Kistler
Gestion de fortune pour particuliers
& asset management



ESPRIT LIBRE

Nous suivons nos propres principes.



9 771421 948004 20002